Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°14 - Janvier 2012

Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE

édito

Chères Valloirinches, Chers Valloirins,

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour vous et vos proches.

Après une bonne saison d'été ponctuée par le 100ème anniversaire du premier passage du Tour de France au Col du Galibier, nous avons eu droit à un automne particulièrement doux et beau qui a permis de terminer les derniers travaux de la commune : traversée des Verneys, microcentrale des eaux usées, ainsi que de réparer les dégâts occasionnés par la crue du Rio Benoît le 3 septembre dernier.

Pour la SEM, les travaux de la piste des Lutins sont en phase terminale. Il reste le tronçon de la piste du Chamois à la ZAC des Charbonnières qui sera terminé au printemps.

Nous profitons de ce début d'hiver pour préparer les programmes de l'été prochain : la rénovation de la route des Clots, l'aménagement de l'Avenue de la Vallée d'Or et l'avancement du projet de la base de loisirs. Concernant la SEM Valloire, le projet de rénovation du massif de la Sétaz est en préparation pour commencer les travaux dès le printemps.

Je profite de cet édito pour remercier les élus du conseil municipal pour leur implication tout au long de cette année ainsi que l'ensemble des services de la commune qui permet de répondre au mieux aux attentes de chacune et chacun.

Je vous souhaite une bonne saison d'hiver et une très bonne année 2012.

Christian Grange

Émotion et recueillement à l'annonce du décès de trois soldats du 93ème RAM de Varces (Isère) et d'un soldat du 2ème REG de Saint-Christol (Vaucluse). Ces deux régiments étant fortement ancrés à Valloire où ils participent très souvent à la vie du village, nos pensées vont à leurs familles et à leurs collègues en poste au Télégraphe et aux Routes.

Travaux de la commune

Comme on a pu le constater les derniers travaux entrepris à l'automne se sont terminés en tout début de saison d'hiver, grâce au beau temps qui perdurait.

Ainsi la fontaine et la pose des pavés ont pu être terminées. Les essais, après la mise en eau, se feront au printemps.

La traversée des Verneys est achevée sauf l'aménagement devant la Pulka. La passerelle, au pont des Verneys, qui porte tous les réseaux secs et humides, est posée.

Un enneigeur mobile a été installé au Routes sur le terrain de foot.

Début des travaux dans les deux logements situés au 1er étage de la Poste. On a lancé une consultation auprès des entreprises pour le local de la Poste et celui de la Gendarmerie au rez-de-chaussée de l'actuel bureau de Poste.

La pose de nouvelles illuminations se fera dans les jours qui viennent. Elle a été interrompue à cause de l'enneigement important qui a mobilisé le personnel communal.

Des travaux ont été effectués à l'école et dans les appartements des saisonniers à la Fornache.

Les chalets bois des animations ont été remis en état.

Les réseaux dans la liaison les Verneys-la Rivine sont réalisés. Au printemps seront entrepris les réseaux humides à l'intérieur du hameau de la Rivine.

Le dégrilleur est dans la phase d'essai : il fonctionne. Fin février, période de la plus grosse quantité d'effluents, il sera raccordé à la microcentrale qui turbinera. Il entrera dans la 2e phase celle de la production et de l'exploitation par la CCMG et la SOREA. On pourra alors comptabiliser les volumes.

La traversée du hameau des Clots : le maître d'œuvre est déjà retenu et les dossiers de consultation d'entreprises sont en cours de lancement.

Pour l'Avenue de la Vallée d'Or : le maître d'œuvre ayant été choisi, la première réunion de présentation du groupement (urbanisme, voirie, paysagiste) aura lieu début février.

Le cheminement piéton partant du rond-point du chamois pour rejoindre le chemin de l'Epinette : le maître d'œuvre qui a été retenu prépare le dossier de consultations d'entreprises.

Un point sur nos différentes activités

Les belles chutes de neige de Décembre nous permettent d'offrir à notre clientèle un merveilleux Noël blanc et la saison débute bien pour toute la station qui retrouve son effervescence. Il semble utile, en ce début de saison, afin que chacun connaisse mieux notre activité, de faire un point sur l'ensemble de nos services.

Pour assurer à tous le meilleur remplissage, c'est dès le mois de Janvier dernier (et tout au long de l'hiver) que nous avons rencontré les Tour-Opérateurs de tous les pays, à Valloire, en France et à l'étranger afin d'assurer la bonne programmation de Valloire par ces professionnels pour l'hiver suivant.

Nous menons également depuis de nombreuses années une activité groupes et séminaires qui fonctionne bien puisque nous en avons accueilli une dizaine lors de l'hiver dernier (en hôtels, villages-vacances et résidences de tourisme) et cinq pendant l'été (notamment des groupes cyclistes en hôtellerie et résidences de tourisme). Nous avons également été les organisateurs du groupe Anvers Amitié qui a accueilli jusqu'à 1000 personnes chaque année pendant 6 ans au mois d'Avril. Nous accompagnons également la partie hébergement des événements organisés par la station. L'ESF nous a, par exemple, fait confiance pour gérer l'hébergement du Challenge des moniteurs en Avril dernier.

Si les réservations par l'intermédiaire des professionnels sont en constante progression ces dernières années, elles ne constituent cependant pas la majorité de notre activité. La base de notre remplissage reste la clientèle individuelle dont nous nous assurons la fidélité grâce à la qualité de nos packages (ou formules « tout compris ») que vous retrouvez en fin des brochures de l'office de tourisme. Pour mettre en place ces packages, nous travaillons en collaboration étroite avec la quasi-totalité des prestataires touristiques de la station : SEM Valloire, écoles de ski et l'ensemble des loueurs de matériel bien sûr, mais également la halte-garderie, les guides et accompagnateurs, les traiteurs, les restaurants, restaurants d'altitude, l'AEP et le cinéma…

La conjoncture difficile nous oblige également à faire preuve d'une grande réactivité par rapport à ces offres packagées. Par exemple, ayant constaté un déficit de réservations sur les fêtes de fin d'année, la station a décidé, début décembre, de mettre en place, pour les deux semaines de fin d'année, une promotion de dernière minute impliquant les efforts de nombreux acteurs de la station qu'il fallait fédérer : les loueurs de meublés (par notre intermédiaire), les remontées mécaniques, les écoles de ski et les loueurs de matériel ainsi que l'office de tourisme pour la mise en avant de cette offre. Pour des raisons pratiques, Valloire Réservations a été choisi comme seul organisme pour commercialiser cette offre et nous avons été capables de la mettre en œuvre et de la commercialiser en seulement 3 jours.

Enfin, pour que notre activité ait le plus grand impact possible sur le remplissage de la station, mais également pour être capables de répondre à l'ensemble des demandes, nous avons toujours souhaité travailler avec le plus grand nombre d'hébergeurs. Ainsi, avec plus de 300 adhérents, nous représentons aujourd'hui 70% des meublés classés, mais également les agences immobilières, les hôtels ainsi que les résidences de tourisme et certains villages-vacances. Cela permet à Valloire Réservations d'atteindre une représentativité inégalée dans des stations de taille équivalente parmi l'ensemble des hébergeurs.

Nous vous souhaitons à tous un bon hiver et une bonne année 2012 !

Thierry Durand - Directeur

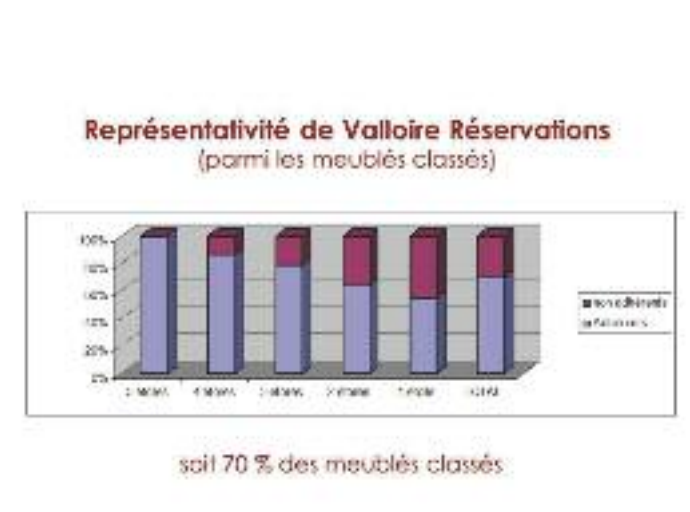

Logements locatifs pour personnes âgées

Logements locatifs pour personnes âgées situés au rez-de-chaussée de l'extension de l'EHPAD.

Possibilité de prendre les repas à l'EHPAD avec les résidents ou de bénéficier du portage à domicile.

Reste à louer 1 studio de 39 m2 et 1 appartement type T2 de 75 m2

Autres services : téléalarme, animation, coiffeur....

Montant du loyer studio : 185,00 € hors charges

Montant du loyer T2 : 357,00 € hors charges.

Disponibles de suite. Possibilité d'aide au logement

Renseignements :

Communauté de communes Maurienne Galibier au 04 79 56 52 54 (Patricia)

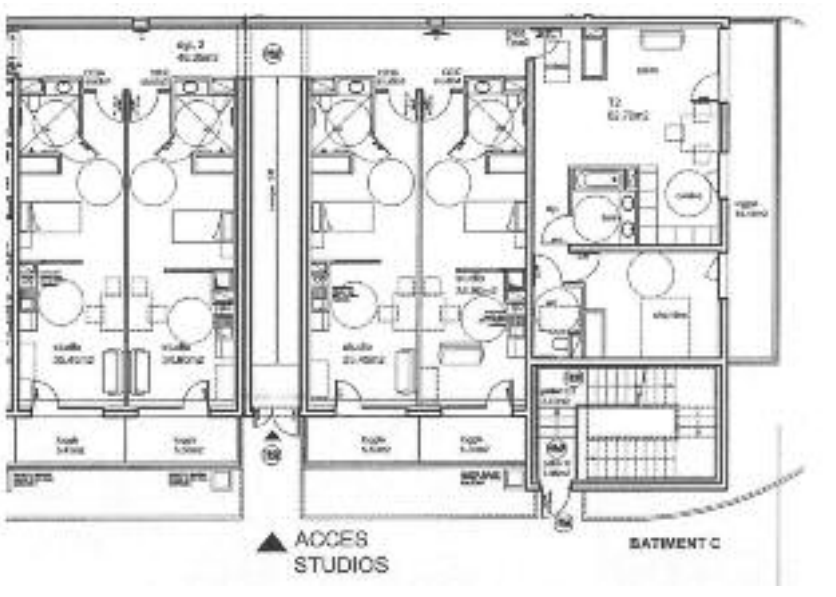

Résultats du tableau de bord économique Comète au 10 janvier 2012

Vous savez certainement que la station adhère, depuis 14 ans, au réseau économique COMETE, qui regroupe de nombreux autres sites. Certains d'entre vous reçoivent d'ailleurs les notes économiques de l'Office de Tourisme périodiquement, elles informent de l'état prévisionnel des réservations de la saison à venir, en cours, ou présentent le bilan de la précédente.

Pour tous ceux qui souhaiteraient recevoir ces informations, il suffit d'envoyer votre adresse mail à ragone@valloire.net, en précisant votre demande pour la réception des bulletins et des autres informations de l'Office de Tourisme.

Voici, pour ceux qui ne seraient pas encore informés un résumé en quelques points, du dernier tableau de bord, établi au 10 janvier 2012 :

La station comprend 9 515 lits commerciaux sur un total de 16 524.

89 % des lits commerciaux répondent à l'enquête. Ce qui donne une bonne visibilité de l'activité économique réelle.

Pour l'hiver en cours, le nombre de séjours prévisionnels de 7 jours s'élève à 102 577, ce qui représente 718 039 nuitées.

Par rapport à l'enquête du 1er décembre un gain de 16 712 séjours a été constaté, cela correspond à une progression de 2.6 % par rapport à la même date en 2011.

Cette progression est à relativiser compte tenu du nombre de lits ré ouverts cette année.

Néanmoins, les chutes de neige de décembre et les actions commerciales réalisées ont dynamisé les réservations de dernière minute.

La saison par période :

- Noël et Nouvel An sont en progression de 5.3 %
- Janvier est en progression de 4.8 %
- Les vacances d'hiver sont en progression de 1.9 %
- Mars est en progression de 6.6 %
- Les vacances de printemps sont en régression de 33.8%

Les types d'hébergements :

- Le secteur hôtelier avec 682 lits enquêtés est en régression de 5.6 %
- Le secteur locatif et la Centrale avec 7328 lits enquêtés sont en progression de 4.3 %
- Les Villages, Clubs, Camping et TO avec 1505 lits enquêtés sont en régression de 3.3 %

Je vous souhaite une bonne saison, remercie les professionnels qui prennent le temps de répondre à ces enquêtes.

Gérard Ragone

MODELE ECONOMIQUE / VALLOIRE

COMETE

ETAT DES RESERVATIONS PROFESSIONNELLES

Enquête du 10 janvier 2012

Information : L'enquête de l'état des réservations du 10 janvier commence la semaine 52. Dans les tableaux ci-dessous, les données des semaines 47 à 51 sont issues de l'enquête précédente au 1er décembre.

RESULTAT GLOBAL DU SECTEUR PROFESSIONNEL - HIVER 2011/2012

HIVER 2012				RAPPEL HIVER 2011		
TOTAL LITS STATION	LITS PROFESSIONNELS		% REPONSE	LITS PROFESSIONNELS		% REPONSE
	TOTAUX	ENQUETES	SUR ENQUETES	TOTAUX	ENQUETES	SUR ENQUETES
16 524	9 515	9 515	89%	9 022	9 022	89%

	RAPPEL PREVU	TAUX DE REMPLISSAGE PREVU		NOMBRE DE SEJOURS RESERVES		
	1 déc 2011	10 janv 2011	**10 janv 2012**	10 janv 2011	**10 janv 2012**	
47	19/11-25/11	0%	0%	0%	10	32	Début de saison -41,3%
48	26/11-02/12	0%	0%	0%	0	4	
DEC 49	03/12-09/12	0%	0%	0%	5	13	
50	10/12-16/12	5%	10%	5%	877	475	
51	17/12-23/12	60%	56%	60%	5 037	5 551	Noël/ Nouvel an +5,3%
52	24/12-30/12	66%	82%	79%	7 382	7 524	
JANV 01	31/12-06/01	68%	77%	76%	6 976	7 255	S1 comprise: +5%
02	07/01-13/01	54%	60%	65%	5 375	6 160	
03	14/01-20/01	49%	67%	63%	6 064	6 036	Janvier +4,8%
04	21/01-27/01	59%	83%	70%	7 504	6 671	
FEV 05	28/01-03/02	51%	62%	64%	5 601	6 063	
06	04/02-10/02	55%	62%	70%	5 573	6 688	
07	11/02-17/02	73%	79%	84%	7 124	8 021	Vacances d'hiver +1,9%
08	18/02-24/02	75%	84%	86%	7 579	8 128	
MARS 09	25/02-02/03	74%	91%	84%	8 250	7 964	
10	03/03-09/03	64%	80%	70%	7 199	6 616	
11	10/03-16/03	47%	70%	57%	6 289	5 461	
12	17/03-23/03	37%	51%	46%	4 584	4 408	Mars +6,6%
13	24/03-30/03	28%	30%	34%	2 687	3 254	
AVRIL 14	31/03-06/04	27%	16%	30%	1 459	2 886	
15	07/04-13/04	18%	29%	22%	2 597	2 068	Vacances de printemps -33,8%
16	14/04-20/04	11%	24%	13%	2 149	1 232	
17	21/04-27/04	0%	4%	1%	341	65	
18	28/04-04/05	0%	0%	0%	0	0	
		de la semaine 47 à 18 incluse	46,5%	43,2%	100 661	102 577	+1,9%
		de la semaine 51 à 16 incluse	61,2%	59,6%	99 425	101 988	+2,6%
	Rappel enquête 1er décembre		40%	37%	85 860	85 865	+0,01%
	Gains entre 1/12 et 10/01		+6,84	+6,33	+14 801	+16 712	

TAUX DE REMPLISSAGE DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS

Office de Tourisme

La station de Valloire a décidé d'organiser, dès l'été 2012, un événement artistique festif en lien avec nos montagnes. Après beaucoup de réflexion, et en regard des Concours de Sculptures sur Neige et Glace l'hiver qui connaissent un très grand succès, notre choix s'est porté sur ces matériaux originaux et symboliquement aussi forts que la neige…
Il s'agit de la paille et du foin !
10 équipes de 2 sculpteurs se mesureront, répartis sur la commune, à cette nouvelle discipline.

Nous sommes les premiers à mettre en place une rencontre de ce type, c'est donc unique en France !

Souhaitons lui un bon succès.

Toute l'année, **écoutez !**

RADIOVALLOIRE

À écouter sans modération sur la nouvelle fréquence 95.5FM ou sur internet.
RADIOVALLOIRE ne s'arrêtera désormais plus d'émettre entre les saisons.
Après 4 ans de diffusion temporaire, le dossier d'émission à l'année a été accepté cet automne par le CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

RADIOVALLOIRE est une radio sans pub qui parle de Valloire...

SOREA

Mairie

Fonctionnement des navettes

Secteur le Col/les Granges/les Hameaux de Valloire/rond-point du chamois : 1er départ du Col à 8h15 puis toutes les 20 minutes et jusqu'à 19h05 du rond-point du chamois.

Secteur l'Archaz/le Serroz : 1er départ de l'Archaz à partir de 8h30 puis toutes les 40mn et jusqu'à 18h40 à partir du cinéma.

Secteur les Verneys/Valloire et Valloire/les Verneys : 1er départ des Verneys à 8h puis toutes les 15 minutes jusqu'à 20h.

Secteur des Charbonnières : en continu toutes les 10 minutes de 8h45 à 19h20.

Ces horaires peuvent varier indépendamment de la volonté des chauffeurs (ralentissement à cause d'intempéries, chutes importantes de neige, blocage de routes par des livraisons tardives, pose de chaînes en dehors des aires de chaînage conseillées…)

Vous pouvez retirer des imprimés plus détaillés des horaires à l'Office de Tourisme, à la Mairie, au chalet Transdev- place du cinéma, dans les commerces.

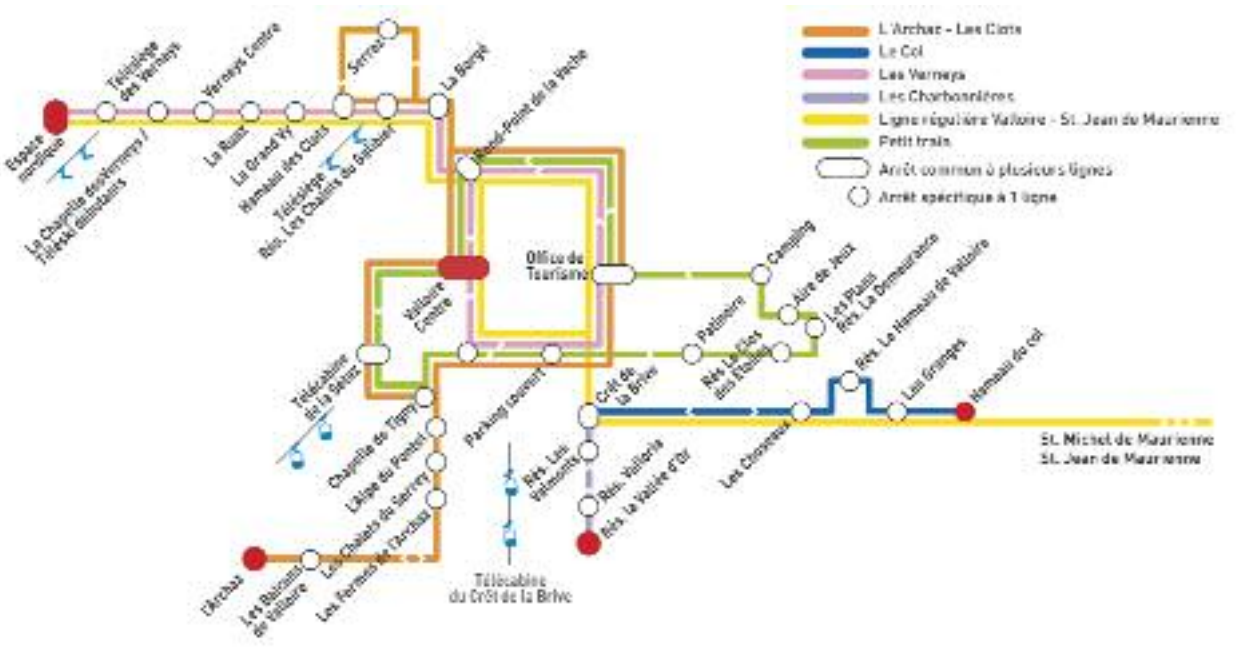

En savoir plus sur la SEM

La SEM Valloire est une société anonyme d'économie mixte dont le capital social se compose de la manière suivante :

Dénomination sociale	Date de la prise de participation	Montant de l'apport	% détenu
Commune de Valloire	26/06/2009	1 446 000 €	67,19
Syndicat des moniteurs de l'École de Ski Internationale de Valloire	02/03/2007	1 000 €	0,05
Syndicat des moniteurs de l'École de Ski Français de Valloire	02/03/2007	1 000 €	0,05
Association Valloire Réservation	02/03/2007	1 000 €	0,05
Association des commerçants	02/03/2007	1 000 €	0,05
Association des propriétaires touchés par le passage des pistes de ski	08/11/2007	1 000 €	0,05
Syndicat des hoteliers restaurateurs de Valloire	08/11/2007	1 000 €	0,05
Savoie Station Participation	26/06/2009	200 000 €	9,29
Crédit Agricole de Savoie développement	26/06/2009	300 000 €	13,94
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	26/06/2009	200 000 €	9,29

D'après la Convention de Délégation de Service Public signée le 30 novembre 2007 entre la Mairie de Valloire et la SAEM Valloire, la mission de l'entreprise se résume comme suit :

« Soucieuse de maintenir une efficacité toujours accrue de ses services dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la commune de Valloire a décidé de recourir à la gestion déléguée et au professionnalisme d'un opérateur capable d'apporter, sous le contrôle de la commune, les moyens notamment financiers et commerciaux nécessaires à la poursuite de son développement.… »

Cette délégation de service public doit permettre à la station de Valloire de maintenir le niveau qualitatif de ses installations et services touristiques notamment en matière de domaine skiable.

Cependant, le début de ce partenariat public-privé coïncide avec la fin d'un cycle important d'investissements sur le domaine skiable et également l'achèvement d'une période de développement immobilier qui a permis d'augmenter d'un tiers la capacité d'accueil de la station.

Dans ce cadre, la réalisation des investissements futurs prévus dans le cahier des charges supposera la mobilisation active des deux partenaires:

- la SAEM Valloire dans le cadre du professionnalisme qu'elle devra apporter à l'exploitation des activités déléguées,
- la Commune dans le cadre de son rôle d'autorité organisatrice pour initier et mettre en œuvre les actions et politiques permettant le développement du chiffre d'affaires, condition sine qua non du déclenchement des investissements à charge du délégataire.

L'objet du contrat se résume de la manière suivante : « La commune de Valloire, autorité organisatrice et délégante, confie à la SAEM VALLOIRE …/… l'exploitation des services, activités et/ou équipements suivants:

- le service des remontées mécaniques et du domaine skiable alpin et fond ainsi que les activités développées à partir du domaine skiable (été et hiver),
- la piscine,
- la patinoire,
- le centre de remise en forme,
- le tennis, le golf, le tir à l'arc,
- le camping-caravaneige. »

Quatre ans après la signature de la Convention de Délégation de Service Public, la structure financière de la SEM VALLOIRE se présente de la manière suivante :

Voir graphes ci-contre.

Les charges de personnel : l'entreprise s'est réorganisée afin notamment de mieux maîtriser ses frais de personnel.

La redevance versée annuellement par le délégataire correspond aux conséquences des emprunts ayant servi au financement des biens délégués du domaine skiable.

Les impôts et taxes : hormis l'Impôt sur les Sociétés (0.4M€), ce poste se compose principalement de la Taxe foncière (0.1M€), la Contribution Economique Territoriale (0.2M€) et la Taxe remontées mécaniques (0.5 M€).

Les autres charges : permettent à l'entreprise de fonctionner (entretien, réparations, maintenance).

Les coûts d'énergie (fuel + électricité) augmentent.

Chiffre d'affaires : 11,5M € HT

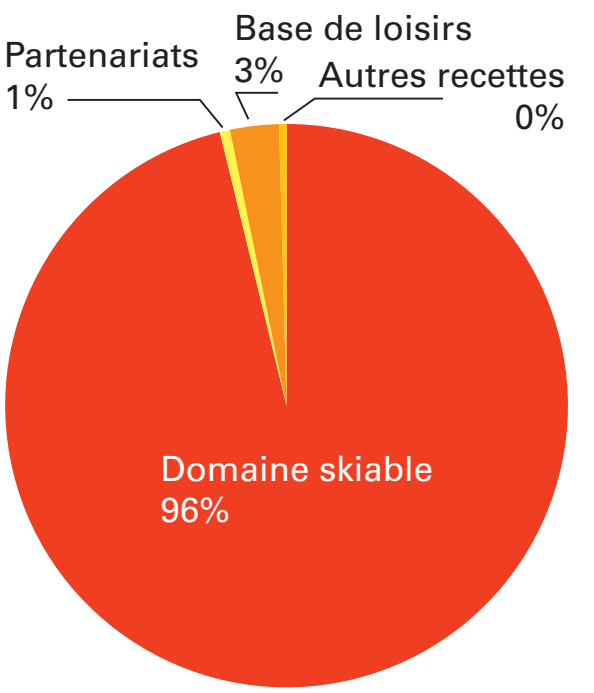

Utilisation du chiffre d'affaires

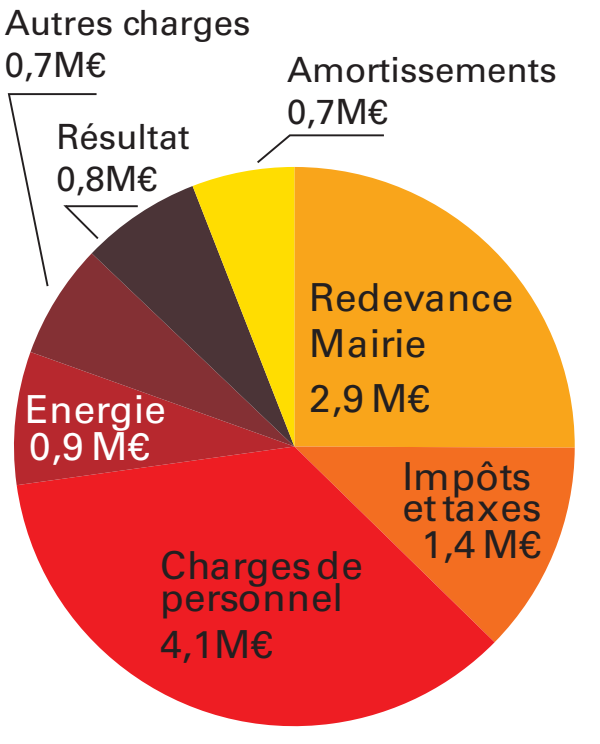

SIRTOMM

Quelques remarques intéressantes sur les déchets

Produits d'entretien
L'utilisation de lingettes nettoyantes et de lessives en dosettes : la chasse au format individuel et jetable est ouverte. Les nettoyants ménagers traditionnels génèrent 1,2 kg de déchets par an contre 23 kg pour les lingettes jetables. Le nettoyage d'une maison de 100m² avec un détergent ordinaire et une serpillière coûte 35€/an ; avec des lingettes 550€/an.

Conseils : privilégier les produits concentrés et végétaux. miser sur les produits naturels : vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon noir…

Chantiers divers
Le SIRTOMM, en concertation avec les services communaux de Valloire, a relancé une phase d'équipement permettant d'utiliser les 20 CSE (Conteneurs Semi-Enterrés) stockés depuis fin 2010. A quelques exceptions près, seul le bourg, n'est pas encore équipé. Cet hiver plus de 85 CSE seront en service dans la commune.
Les feuilles se ramassent à la pelle et de plus en plus souvent les déchets se ramassent à la grue.

Pas une odeur de sainteté
Quand on ouvre un bac ou un semi-enterré rempli d'ordures ménagères, rien de plus normal que de sentir une odeur de… « poubelle ». Cependant, afin d'éviter que ce fumet ne vienne trop rapidement se diffuser dans le quartier, nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déposer vos déchets ménagers dans des sacs et non en vrac ! Oublier ce simple geste civique est un manque de respect envers son voisinage, son environnement. C'est également faire peu de cas des agents chargés de la collecte qui seront les premiers exposés à votre légèreté. Alors pour quelques centimes de plus…du sac !

Tri
Verre : uniquement bouteilles, pots, bocaux en verre.
Pas de vaisselle, porcelaine, faïence, ampoule, vitre, miroir, pot de fleur.

Emballages, papiers : uniquement bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers, journaux, magazines…
Pas de pots de yaourt, de petit suisse, de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette polystyrène, de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants,de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques retirés des revues.

Ordures ménagères : pots de yaourt en plastique, pots de crème et de fromage blanc, pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleur…

Rappel : les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost ! Ne rien déposer à l'extérieur des semi-enterrés, pour vos encombrants, user et abuser de la déchetterie de la Bonne Eau.

École / 93ème RAM

Un message d'Afghanistan

Militaires en Afghanistan, nous avons eu le plaisir de recevoir il y a quelques jours des dessins d'enfants de l'école primaire de votre commune. Merci.
Nous sommes un détachement de 34 personnes dont la majorité vient du 93ème régiment d'artillerie de montagne de Varces. Nous sommes en mission pour 5 mois et nous devrions rentrer début février. Nous sommes ici pour conseiller l'armée afghane dans sa montée en puissance et nous entretenons avec eux de bonnes relations.

Après avoir découvert les dessins et les textes, une réponse personnalisée part cette semaine vers votre école. Le délai devrait être de 15 jours maximum.
L'ensemble du personnel a été touché par cette attention et vous remercie vivement.
A bientôt dans votre belle commune, au poste du Télégraphe, sur les pistes ou sur les sentiers de randonnée.

Le détachement OMLT K4 du 93ème RAM

16 pupilles de sapeurs-pompiers accueillis en vacances à Valloire

16 enfants et adolescents, pupilles de sapeurs-pompiers, ont passé les vacances de noël dans un centre de vacances à Valloire dans le cadre d'un séjour organisé conjointement par l'Œuvre Des Pupilles et Les Orphelins de la RATP. Agés de 6 à 17 ans, ils étaient ainsi une quarantaine à profiter des joies du ski, du surf et de la montagne dans la station mauriennaise.

Le jeudi 29 au soir, une petite réception était organisée en leur honneur. M. Christian Grange, maire de Valloire, le commandant Marc Giai-Checa, chef du groupement Maurienne, le lieutenant Paul Beaumont, chef de centre, et le sergent-chef Nicolas Giraud, président de l'Amicale de Valloire, accueillaient les enfants et leur souhaitaient un bon séjour dans leur commune. Le sergent-chef Laurent Marcaille, responsable de l'action sociale au sein de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, et Nathalie Exertier, son adjointe, avaient fait le déplacement et offraient à tous les enfants des friandises et des souvenirs de leur passage en Savoie.

Au nom de l'amicale de Valloire, le président Nicolas Giraud a remis un chèque pour l'Œuvre des Pupilles.

Sainte-Barbe

Etaient présents :
Monsieur le Conseiller Général,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
Messieurs les représentants du SDIS,
Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs les Élus,
Monsieur le Chef du groupement Maurienne,
Mesdames et Messieurs les Officiers,
Sous-Officiers caporaux et sapeurs,
Messieurs les anciens Sapeurs-Pompiers,
Mesdames et Messieurs,

Je veux remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers qui s'implique régulièrement dans la vie du centre de secours.

Je veux aussi remercier Monsieur le Maire, l'ensemble des conseillers municipaux, le Conseil Général, la Communauté de Communes et le SDIS pour le soutien et l'investissement qu'ils nous apportent tout au long de l'année.

Je témoigne aussi ma gratitude aux entreprises et artisans qui autorisent leur personnel sapeur-pompier à participer aux interventions au moyen de conventions avec le SDIS. Grâce à cela, le centre de secours de Valloire arrive à ne fonctionner qu'avec des volontaires.

Concernant le centre de secours de Valloire, nous atteignons à ce jour le nombre de 30 sapeurs-pompiers, tous volontaires. Nous comptons 24 sapeurs et caporaux, 3 sous-officiers, 2 médecins capitaines et un officier, pour un total de 26 hommes et 4 femmes. Les autres années, nous bénéficions d'un renfort de 2 saisonniers pour l'hiver, mais pour l'instant, aucun saisonnier ne nous a été attribué.

Comme vous pouvez le voir autour de vous, le centre est doté de :
- 2 ambulances,
- 2 véhicules incendie,
- 1 VTU, véhicule tout usage
- 1 VL
- 1 VL TT

Au niveau des interventions, nous avons reçu 21 appels de moins que l'an dernier, soit 222 départs, en grande partie pour des secours à personnes. Nous avons aussi participé avec les Hautes-Alpes à la sécurité sur les 2 étapes du Tour de France, ce qui a été un moment très intense.

Enfin, je voudrai remercier nos conjoints qui acceptent notre implication de tous les jours. Sans eux, rien ne serait possible, car la vie de famille est souvent bousculée.
Pour terminer, je voudrai qu'à l'occasion de cette fête des pompiers nous ayons une pensée pour tous nos collègues blessés ou disparus en mission, ce qui nous rappelle chaque jour que notre passion présente des dangers.

Pau Beaumont, Chef de centre

Diplômes, médailles

Galon laine rouge symbolisant la fin de la formation initiale
Sapeur Tristan BEAUMONT
Sapeur Marion FERRET
Sapeur Thierry RAMBAUD

Grade ADJUDANT
Sergent-Chef Julien LOVATO

Grade SERGENT honoraire
Caporal-Chef Eric MOTTARD

Grade MAJOR honoraire
Adjudant-Chef Christophe MAGNIN

Grade MAJOR honoraire
Lieutenant Jean-Noël RAMBAUD

Médaille VERMEIL 25 ANS
Caporal-Chef Laurent FALCOZ

Toujours un succès

Les maires, Christian Grange de Valloire et Pierre-Marie Charvoz de St-Jean-de-Maurienne, n'ont pu que se féliciter, le samedi 7 janvier, au cours de la cérémonie d'ouverture de FestiValloire, festival du court-métrage et du film télé et ciné, sur le tapis rouge des marches du Théâtre Gérard Philipe de St-Jean-de-Maurienne, d'avoir jumelé leurs villes autour de l'évènement.

Le dimanche 8 janvier, Christian Grange, accompagné d'élus, de Jean-Loup Binias président de L'AEP, de Gérard Ragone directeur de l'Office de Tourisme, a reçu, autour d'un vin d'honneur, en mairie, tous les invités de FestiValloire, ainsi que Patrick Jorge initiateur de l'évènement. L'ambiance conviviale de ce début de soirée annonçait une montée des marches particulièrement animée au cinéma de la station. Les personnalités n'ont pas hésité à poser devant l'énorme sculpture de neige du festival créée par Sébastien Dieu, par ailleurs célèbre caricaturiste, et Fred Isidore Carbasa. Puis ce fut la projection d'une série de courts-métrages à la fois innovants, surprenants, amusants, soumis au jugement de trois jurys celui des officiels présidé par Robin Davis et Pierre-Loup Rajot, celui du public et celui des jeunes. Les spectateurs ont eu ensuite la primeur de la projection du film prenant, du réalisateur de talent François Marthouret, sur un scénario de Patrick Rotman: « Le grand Georges » retraçant la vie, de 1944 à 1954, du résistant et de l'homme qu'était Georges Guingouin. Cet homme qui joua un rôle de premier plan dans la résistance française à la tête des maquis du Limousin. Un film qui devrait très bientôt passer sur FR3.

Le lundi 9 janvier, les invités ont pu se lancer sur les pistes enneigées et profiter du soleil, à midi, sur la terrasse du restaurant d'altitude de Thimel se prêtant avec gentillesse aux séances d'autographes et de photos, avant de se retrouver, en fin d'après-midi, pour de nouvelles projections au Centre Culturel.

Le mardi 10 janvier après une matinée dédiée au slalom organisé par l'ESF, les invités se retrouvaient pour l'embrasement de la place du cinéma et le jaillissement d'un magnifique feu d'artifice et pour l'annonce du palmarès :

Palmarès Festi'Valloire 2012

Grand prix du Festi'Valloire 2012
FUIR de Virginia Bach

Prix spécial du jury
Brûleurs de Farid Bentoumi

Prix de la réalisation
Je te survivrai de Mathias Gomis

Prix du scénario
Guet-Apens de Mickaël Barocas

Prix d'interprétation masculine
Michel Crémades pour Planter des rêves

Prix d'interprétation féminine
Judith Chemla pour FUIR

Prix du public
Planter des rêves de Pierre-Antoine Carpentier

Prix du jeune public
Guet-Apens de Mickaël Barocas

Prix du public St Jean-de-Maurienne :
FUIR de Virginia Bach

Suivaient les interventions impromptues d'imitateurs comme Laurent Olmedo et Geoffrey Sauveaux qui ont amené sur scène le grand Laurent Gerra qui s'est prêté très gentiment au jeu pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs. Et aussi la venue de Farid Medjane, le batteur du groupe « TRUST », qui en a étonné plus d'un par sa dextérité. Quelques invités ont prolongé leur séjour dans la station à leurs frais pour l'excellence du ski, l'accueil chaleureux des valloirins et tout simplement parce qu'ils s'y trouvent bien. Si bien que certains ont déjà retenu des locations pour l'année prochaine hors Festi'Valloire pour y venir en famille ! Le cuisinier de l'Elysée par exemple !

On parle de Festi'Valloire à Paris

A la Péniche Cinéma, qui a jeté l'ancre en plein cœur du Parc de la Villette, sur le canal de l'Ourcq, a été projetée, le 20 décembre 2011, en présence de Patrick Jorge et du comédien Stéphane Freiss, la sélection des courts-métrages de FestiValloire.
Ce lieu est un véritable carrefour de rencontres où se mêlent grand public, professionnels et créateurs de demain.

Le 18 janvier 2012, dans l'émission « Des mots de minuit » sur France 2 dont il est le producteur et le réalisateur, Philippe Lefait, membre du jury de FestiValloire, a donné le palmarès du festival ainsi qu'un extrait du court-métrage « Fuir ». Ce film a été cité trois fois au palmarès.

Compte-rendus de conseils municipaux

Retrouvez tous les compte-rendus sur www.mairie-valloire.fr

SÉANCE ORDINAIRE DU **MARDI 15 NOVEMBRE 2011** Procès-verbal n° 11-2011

L'an deux mille onze, le quinze novembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 3 novembre 2011 par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Bernard GRANGE, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Pouvoirs : Gérard VUILLERMET (donne procuration à Pierre CORNU)
Michel VIALLET (donne procuration à Christian GRANGE)
Philippe GRANGE (donne procuration à Jacques MARTIN)

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

La séance est ouverte ce mardi 15 novembre 2011, à 18 heures, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Christian GRANGE.

Délibérations adoptées

1/ Tarifs des secours sur pistes des évacuations sanitaires en ambulances et des transports héliportés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- adopte le principe de remboursement des frais de secours, qui sera applicable sur le territoire de la Commune,
- charge le concessionnaire du domaine skiable de VALLOIRE de procéder d'une part aux évacuations et au transport des blessés et d'autre part au recouvrement de tous les frais de secours engagés. Ces tarifs seront facturés aux personnes secourues ou à leurs ayant droits,
- précise que la participation financière s'applique à toutes les opérations de secours consécutives ou non à un accident,
- précise que le recouvrement des sommes dues sera effectué par le Receveur Municipal de Saint-Michel-de-Maurienne au vu de titres de recettes émis par le régisseur de recettes des secours sur le domaine skiable de VALLOIRE.

Tarifs des secours sur pistes
Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

Front de neige, transport	57 €
Accompagnement (zone rapprochée et éloignée)	57 €
Zone rapprochée	196 €
Zone éloignée sur piste	336 €
Zone hors-piste de proximité	376 €
Zone hors-piste	664 €

Interventions exceptionnelles

Pisteur-secouriste	66 €/heure
Enfin de damage	206 €/heure
Scooter, quad, 4x4	74 €/heure
Frais de relance impayés :	26 €

Tarifs des évacuations sanitaires en ambulance
Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

Transports primaires

Bas des pistes>cabinet médical de Valloire	115 €
Bas des pistes> centre hospitalier St-Jean-de-Mⁿⁿᵉ	184 €
Cabinet médical de Valloire>DZ	110 €

Transports secondaires

Cabinet médical> centre hospitalier St-Jean-de-Mⁿⁿᵉ	184 €
Cabinet médical> centre hospitalier Chambéry	354 €
Cabinet médical> centre hospitalier Grenoble	407 €

Évacuations sanitaires/Sapeurs Pompiers
(uniquement en cas de carence des ambulances):
Tarif unitaire en euros TTC :

Prestation	160 €

Tarifs des secours héliportés
Tarif à la minute en euros TTC :

La minute de vol	51.18 €

2/ Convention relative aux secours héliportés hiver 2011/2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, établit le tarif pour l'année 2011-2012 à 51.18 € la minute et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention avec le SAF.

3/Convention modalités de facturation tarifs des secours sur pistes avec la SEM Valloire - Saison 2011/2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modalités de facturation des frais de secours dûs par la Commune à la SEM VALLOIRE au titre de la saison d'hiver 2011/2012.

4/ Budget de la Commune – Décision modificative n° 3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 comme ci-dessous :

5/ Budget de l'Eau et Assainissement – Décision modificative n° 2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Entretien de voies et réseaux		65 000.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		**65 000.00 €**
D 2762 : Créances sur transfert		1 100.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		**1 100.00 €**
D 5031-210 : CHEMIN VALLOIRE CURIA		4 555.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		**4 555.00 €**
D 2128-189 : VOIRIES DIVERSES		9 172.00 €
D 2128-190 : SIGNALETIQUE		2 368.00 €
D 2128-220 : ROUTE DU SERROZ	38 000.00 €	
D 2128-238 : RIEF PARE		1 725.00 €
D 21533-108 : EQUIPEMENT DES SERVICES		5 341.00 €
D 21578-198 : DIVERS ECLAIRAGES PUBLICS		9 400.00 €
D 2158-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES		14 480.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**38 000.00 €**	**45 492.00 €**
D 2313-216 : LA PORTE	28 897.00 €	
D 2313-219 : ROUTE DEPARTEMENTALE 902		11 900.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**28 897.00 €**	**11 900.00 €**
R 2313 : Constructions		1 100.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		**1 100.00 €**
R 1323-180 : VOIRIES DIVERSES		8 250.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		**8 250.00 €**
R 70323 : Redev occup domaine public		50 000.00 €
R 70688 : Autres prestations de services		15 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services		**65 000.00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 comme ci-dessous :

6/ Institution de la taxe d'aménagement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6156 : Maintenance		25 000.00 €
D 2315-114 : VILLARDS MOLLARD	137 500.00 €	
D 2315-116 : RUE DES VILLARDS	67 000.00 €	
D 2315-117 : LA RIVINE		197 500.00 €
D 2315-118 : RESEAUX PONT DES VERNEYS		67 000.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**224 500.00 €**	**224 500.00 €**
R 70611 : Redev assainissement collectif		25 000.00 €
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar		**25 000.00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3,5 %.

7/ Tarifs d'indemnisation pour occupation ou passage sur terrains privés - Année 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe l'indemnité à verser aux propriétaires des terrains concernés par la piste de descente VTT sur le Crey du Quart, le parcours de santé, le golf des Verneys, le terrain d'évolution des véhicules à moteur, le terrain de football des Routes et la « piste piétons » reliant Valloire aux Verneys à 0.06 € par m² pour l'année 2012.

8/ Budget de l'eau et de l'assainissement Tarifs 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2012 comme ci-dessous :

Prix de l'abonnement

Eau	30.77 €
Assainissement	31.54 €
Prix du m³ d'eau	1.02€
Prix du m³ d'assainissement	1.15€

Prix de la location annuelle des compteurs :

Ø 15	10.00 €
Ø 20	11.82 €
Ø 25	21.83 €
Ø 32	23.05 €
Ø 40	37.13 €
Ø 50	47.13 €
Ø 60	78.62 €
Combiné	116.14€

Prix des travaux de prise en charge sur les réseaux d'eau

Ø 20	348.50€
Ø 25	382.10€
Ø 32	412.62€
Ø 40	445.94€

Personnel Communal

Prix horaire pendant heures de service	19.05 €
En dehors des heures de service	25.02 €
Le Dimanche, les jours fériés et la nuit de 22H à 6H du matin	37.13 €

Poste à souder pour dégeler les conduites d'eau

- pour compteur Ø 15 et 20 FORFAIT	76.05 €
- pour compteur Ø supérieur à 20 FORFAIT	76.05 €

(pour une heure d'utilisation du poste à souder) ensuite 49.26 €/ h.

Cureuse d'égouts - prix de l'heure	90.99 €

Tous ces tarifs sont hors-taxe.

9/ Tarifs pour dépollution des véhicules automobiles destinés à la destruction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer, à compter du 1er décembre 2011, à 100 € le forfait de dépollution d'un véhicule destiné à la destruction.

10/ Indemnité de conseil à Madame la Trésorerie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer l'indemnité de conseil au titre de l'année 2011 au taux de 100%.

11/ Vente d'un terrain au Serroz

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'écarter l'offre de Monsieur Loïc PARDO et Mademoiselle Tabitha BERNIS d'un montant de 70 005 €, en raison de son montant jugé insuffisant,
- d'écarter l'offre de Monsieur Pascal GILBERT d'un montant de 94 073 €, en raison de son montant jugé insuffisant,
- d'écarter l'offre de Monsieur Michel VINIT d'un montant de 192 756.20 €, en raison de conditions et clauses suspensives non prévues au cahier des charges,
- de conclure la vente avec Monsieur Jean-Pierre SCHMIDT pour un montant de 186 900 €,
- qu'en cas de désistement de Monsieur Jean-Pierre SCHMIDT, la vente sera conclue avec Monsieur et Madame Éric DOURNON pour un montant de 162 511 €,
- qu'en cas de désistement de Monsieur et Madame Éric DOURNON la vente sera conclue avec Mademoiselle Marinette LAURENT et Monsieur Anthony DERBEY pour un montant de 143 913 €,
- que les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur, Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte notarié, et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

12/ Rétablissement du chemin d'accès aux Trois Croix au hameau du Col

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir de Messieurs Patrick et Philippe CHATEL une superfi-

Compte-rendus de conseils municipaux

cie de 3 m² sur la parcelle cadastrée section B N° 2125, en contrepartie de l'obligation de réaliser 16 mètres linéaires de murs de soutènement au profit des parcelles 878, 1986 et 2125 leur appartenant, dit que la valeur de la transaction est de 30 € le m², autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune et précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

13/ Marché de maîtrise d'œuvre et travaux pour la reconstruction du pont des Verneys

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les offres suivantes afin de réaliser les travaux de reconstruction du pont des Verneys nécessaires suite à la crue du Rio Benoît du 4 septembre dernier :
- l'offre de l'entreprise Viatec Cardo en tant que maître d'œuvre pour un montant de 11 913.71 € HT ;
- l'offre de l'entreprise Truchet pour la réalisation des travaux pour un montant de 185 877 € HT.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés correspondants et toutes les pièces nécessaires à leur exécution avec les entreprises susmentionnées.

Questions diverses

Passage au Cinéma numérique :
Le Conseil municipal décidé à l'unanimité d'attribuer pour l'année 2012, une subvention exceptionnelle à l'AEP d'un montant de 11 114 € pour permettre le passage du Cinéma au numérique.
Cette subvention sera prévue au Budget primitif 2012, et inscrite au compte 65748.

SÉANCE ORDINAIRE DU **MARDI 13 DECEMBRE 2011** Procès-verbal n° 12-2011

L'an deux mille onze, le treize décembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : M. Christian GRANGE, M. Jacques PRAT, M. Adrien SAVOYE, M. Jacques MARTIN, M. Cyrille JULLIEN, M. Denis CHANCEL, M. Gérard VUILLERMET, M. Bernard GRANGE, M. Michel VIALLET, M. Jean NORAZ, M. Philippe GRANGE, M. Denis VINCENT, Mme Alberte RETORNAZ

Absent(s) ayant donné procuration :
M. Pierre CORNU (donne procuration à Denis CHANCEL)

Alberte RETORNAZ est désignée **secrétaire de séance.**

La séance est ouverte ce mardi 13 décembre 2011, à 18 heures, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Christian GRANGE.

Délibérations adoptées

1- Délégation de service public des Remontées Mécaniques et du Domaine Skiable. Annulation de l'avenant à la convention de concession

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rapporter la délibération N° 11-10-087 en date du 11 octobre 2011, suite à de récentes discussions avec la SEM Valloire, Monsieur Jacques PRAT explique que cet avenant n'est pas nécessaire, et qu'il convient de retirer la délibération correspondante.

2- Délégation de service public des Equipements Touristiques - Approbation du Compte-rendu annuel

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, prend acte du compte-rendu annuel de la SEM VALLOIRE pour l'année comptable 2009-2010 tel que déposé sur la table des délibérés.

3- Tarifs des secours sur pistes des évacuations sanitaires en ambulances et des transports héliportés

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs des secours sur pistes pour la saison hivernale 2011-2012 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- adopte le principe de remboursement des frais de secours, qui sera applicable sur le territoire de la Commune,
– charge le concessionnaire du domaine skiable de VALLOIRE de procéder d'une part aux évacuations et au transport des blessés et d'autre part au recouvrement de tous les frais de secours engagés. Ces tarifs seront facturés aux personnes secourues ou à leurs ayant droits,
– précise que la participation financière s'applique à toutes les opérations de secours consécutives ou non à un accident,
– précise que le taux de TVA en vigueur s'appliquera à ces tarifs,
– précise que le recouvrement des sommes dues sera effectué par le Receveur Municipal de Saint-Michel-de-Maurienne au vu de titres de recettes émis par le régisseur de recettes des secours sur le domaine skiable de VALLOIRE.

Front de neige, transport ____ 57 €
Accompagnement (zone rapprochée et éloignée) ____ 57 €
Zone rapprochée ____ 196 €
Zone éloignée sur piste ____ 336 €
Zone hors-piste de proximité ____ 376 €
Zone hors-piste ____ 664 €

Interventions exceptionnelles
Pisteur-secouriste ____ 66 €/heure
Enfin de damage ____ 206 €/heure
Scooter, quad, 4x4 ____ 74 €/heure
Frais de relance impayés : ____ 26 €

Tarifs des évacuations sanitaires en ambulance
Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

Transports primaires
Bas des pistes>cabinet médical de Valloire ____ 115 €
Bas des pistes> centre hospitalier St-Jean-de-Mnne ____ 184 €
Cabinet médical de Valloire>DZ ____ 110 €

Transports secondaires
Cabinet médical> centre hospitalier St-Jean-de-Mnne ____ 184 €
Cabinet médical> centre hospitalier Chambéry ____ 354 €
Cabinet médical> centre hospitalier Grenoble ____ 407 €

Évacuations sanitaires/Sapeurs Pompiers
(uniquement en cas de carence des ambulances):
Tarif unitaire en euros TTC :

Prestation ____ 160 €

Tarifs des secours héliportés
Tarif à la minute en euros TTC :

La minute de vol ____ 51.18 €

4- Budget de la Commune Décision modificative n° 4

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n° 4 ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Entretien de voies et réseaux		51 142.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		**51 142.00 €**
R 6459 : [illegible]		5 254.00 €
R 6419 : Remb. rémunérations de personnel		21 972.00 €
TOTAL R 013 : Atténuation de charges		**27 226.00 €**
R 024 : Produits des cessions		8 120.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions		**8 120.00 €**
R 70323 : Redev occup domaine public		9 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services		**9 000.00 €**
R 7788 : Autres produits except. gestion		18 796.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels		**18 796.00 €**

5- Budget Eau et Assainissement Décision modificative n° 3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 du Budget Eau et Assainissement ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 654 : Pertes/créances irrécouvrables		3 170.80 €
D 658 : Charges diverses de gestion co.		1 736.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		**4 906.80 €**
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)	4 906.80 €	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	**4 906.80 €**	

6- Budget Equipements Touristiques Décision modificative n° 2

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n° 2 du budget des Equipements Touristiques :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		6 440.00 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		**6 440.00 €**
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		13 428.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		**13 428.00 €**
R 28 : Amort des immobilisations		6 440.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		**6 440.00 €**
R 757 : Redev. fermiers,concessionnaires		13 428.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante		**13 428.00 €**

7- Achat de parcelle à Madame Evelyne COLEON pour la réalisation du télésiège des Verneys

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
– décide d'acquérir de Madame Evelyne COLEON la parcelle cadastrée section G N°374 d'une superficie de 535 m²,
– dit que la valeur de la transaction est de 80.25 €,
– autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune,
– précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

8- Achat de parcelle à Monsieur Philippe DELISLE pour la réalisation du télésiège des Verneys

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- décide d'acquérir de Monsieur Philippe DELISLE la parcelle cadastrée section G N°359 d'une superficie de 1360 m²,
– dit que la valeur de la transaction est de 204.00 €,
– autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune,
– précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

9- Personnel communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
1. **Crée** un poste d'adjoint technique de 2ème classe affecté aux ateliers municipaux,
2. **Crée** un poste d'agent social de 2ème classe affecté à l'école,
3. **Approuve** le tableau des effectifs de la Commune.

SÉANCE ORDINAIRE DU **MERCREDI 11 JANVIER 2012** Procès-verbal n° 01-2012

L'an deux mille douze, le onze janvier, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : M. Christian GRANGE, M. Adrien SAVOYE, M. Jacques MARTIN, M. Cyrille JULLIEN, M. Pierre CORNU, M. Denis CHANCEL, M. Gérard VUILLERMET, M. Bernard GRANGE, M. Jean NORAZ, M. Philippe GRANGE, M. Denis VINCENT, Mme Alberte RETORNAZ

Absent(s) : M. Jacques PRAT (seulement lors du vote des deux premières délibérations)

Absent(s) ayant donné procuration :
M. Michel VIALLET (donne procuration à Christian GRANGE)

Alberte RETORNAZ est désignée **secrétaire de séance.**

La séance est ouverte ce mercredi 11 janvier 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Christian GRANGE.

Délibérations adoptées

1- Délégation de service public du restaurant de Crêt de la Brive - Approbation du compte-rendu annuel

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, prend acte du compte-rendu annuel de la SOREVAL pour la gestion du Restaurant du Crêt de la Brive pour l'année comptable 2010/2011 tel que déposé sur la table des délibérés.

2- Délégation de service public du restaurant de Thimel Approbation du compte-rendu annuel

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, prend acte du compte-rendu annuel de Madame Carène Thoral pour la gestion du Restaurant de Thimel pour l'année comptable 2010/2011 tel que déposé sur la table des délibérés.

3- Coordination de la Gestion Intégrée des Risques Naturels

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet « Coordination de la Gestion Intégrée des Risques Naturels» de Maurienne 2012 et son contenu, s'engage à financer la part de la commune dans cette opération, soit un maximum potentiel de 3 159 € TTC, approuve le plan de financement de l'opération, inscrit cette dépense au budget 2012 et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

4- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de la poste

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir comme Maître d'œuvre la SARL GL Ingénierie pour un montant global et forfaitaire de 90 000 € HT réparti comme suit :
- 38 390 € HT pour la phase de réhabilitation des logements,
- 51 610 € HT pour la phase de réhabilitation de la Poste et de la gendarmerie.

5- Échange de terrain avec Monsieur Jackie CRASSON et vente de parcelles à Mademoiselle Aurèle CRASSON pour régularisation foncière de la route de Poingt-Ravier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide afin de régulariser l'emprise foncière de la route de Poingt-Ravier :

– décide de déclasser la partie de la voie publique impactée par l'échange avec Monsieur Jackie CRASSON pour une superficie de 2 m²,

– décide d'échanger avec Monsieur Jackie CRASSON la parcelle lui appartenant L 803 pour une superficie de 2 m² contre la parcelle communale déclassée pour une superficie de 2 m²,

– décide de céder à Mademoiselle Aurèle CRASSON la parcelle déclassée pour une superficie de 10 m² au prix de 20.00 € le mètre carré,

– autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés au nom de la Commune,

– précise que les frais seront à la charge de Mademoiselle Aurèle CRASSON pour l'acquisition et partagés pour l'échange avec Monsieur Jackie CRASSON.

6- Le tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer quatre postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe affectés aux ateliers municipaux, de supprimer quatre postes d'adjoints techniques de 1ère classe affectés aux ateliers municipaux, de créer un poste de technicien principal de 2ème classe affecté au bureau d'études, de supprimer un poste de technicien affecté au bureau d'études et d'approuver le tableau des effectifs de la Commune ainsi modifié.

7- Régime indemnitaire des agents de catégorie C

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de rapporter la délibération N°10-12-135 en date du 28 décembre 2010 fixant le régime indemnitaire des agents de catégorie C (l'Indemnité d'Administration et de Technicité : IAT).
Le Conseil municipal reprend cette délibération dans son intégralité, et à la fin du paragraphe « Modalités de maintien et suppression : modulation pour prise en compte de l'absentéisme » ajoute la disposition suivante :
« Chaque année, le montant de l'IAT non attribué en raison de la modulation liée à l'absentéisme sera réparti sur l'année suivante sur le montant de base de l'IAT de l'ensemble des agents au prorata de leur temps de travail pris en compte au 1er janvier de l'année. »

8- Groupement de commandes – Marché de fournitures et d'installation d'appareils visant à l'optimisation de la consommation d'éclairage public par abaissement de tension à l'armoire

Le conseil municipal, à l'unanimité :
- décide d'adopter le principe de la constitution d'un groupement de commandes regroupant les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Valloire, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran, Montricher-Albanne, Saint-Martin d'Arc et Saint-Léger, et ayant pour objet la consultation et la passation d'un marché de fournitures et d'installation d'appareils visant à l'optimisation de la consommation d'éclairage public par abaissement de tension à l'armoire.
- décide d'adhérer à celui-ci,
- désigne comme représentants au groupement de commandes et à la CAO du groupement de commandes qui siègera le cas échéant :
- Monsieur Cyrille JULLIEN comme membre titulaire du groupement de commandes et de la CAO du groupement de commandes,
- Monsieur Gérard VUILLERMET comme membre suppléant du groupement de commandes et de la CAO du groupement de commandes,
- demande au coordonnateur du groupement de commandes de lancer, dans les meilleurs délais, la procédure de consultation adaptée aux besoins exprimés par les membres du groupement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mercredi 11 janvier 2012 à 22h30.

État-Civil

Naissances

Lilou Mouilleseaux
née le 21 octobre 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fille de Jérôme Mouilleseaux et de Stéphanie Bailly

Margot Girard
née le 5 novembre 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fille de Yann Girard et de Christelle Gallet

Maxence Ribet
né le 10 novembre 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fils de Yann Ribet et de Marie-Laure Micheli

Nolan Schappler
né le 25 novembre 2011 à St-Jean-de-Maurienne
fils de Florian Schappler et de Laetitia Giraud

Mathis Magnin
né le 12 décembre 2011 à Chambéry
fils de Pascal Magnin et de Lydie Forel

Mathis

Nolan

Décès

Emilienne Duverney-Prêt veuve Giraud
le 7 décembre 2011 à St-Jean-de-Maurienne à l'âge de 85 ans

Cyrille Michelland
le 25 décembre 2011 à St-Jean-de-Maurienne à l'âge de 90 ans

Cyrille Savoye
le 29 décembre 2011 à Modane à l'âge de 84 ans

[Brèves]

Église

Pendant la saison d'hiver, l'église sera ouverte au public en plus des offices de la façon suivante :
- du lundi au vendredi de 15h à 18h30
- les samedis et les dimanches de 16h30 à 18h30

Les voix timbrées

Michael Jones a invité Les Voix Timbrées à participer à ses concerts des 2 et 3 décembre à l'Espace Jargot de Crolles. Parmi la centaine de choristes dirigés par Florian Martinet se trouvaient deux personnes de Valloire (Nathalie Rouly et Dominique Duverney-Prêt) et une de St-Michel (Nadine Marlot).
Quatre titres en final : « Je te donne », « Il suffira d'un signe », « Comme un père », « Si la lune ». Après les concerts, séance de dédicaces et photos…

Les 3 choristes et Michael Jones

Mucoviscidose

Manifestation le mercredi 22 février à Valloire avec descente aux flambeaux enfants organisée par l'ESI et ados et adultes par l'ESF, vin et chocolat chauds, tours en calèche et maquillages.

Monoxyde de carbone

Ce gaz toxique inodore et incolore est mortel. Il est émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, cheminée, groupe électrogène…). Après la vérification de vos installations de chauffage et de vos conduits de fumée, pensez à aérer au moins 10 minutes par jour ; n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de vos logements ; n'utilisez pour vous chauffer que des appareils destinés à cet usage ; ne faites jamais fonctionner des chauffages d'appoint en continu.
Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Concours départemental de fleurissement

Les valloirins s'y sont illustrés en étant récompensés six fois par le jury départemental. Un véritable concours puisque toutes les communes de montagne de Savoie y participaient.

Catégorie aménagement paysager :
2ème prix Liliane Feutrier

Catégorie aménagement collectif :
4ème prix Isabelle Hamont/André Savoye

Catégorie hôtels :
1er prix Hôtel de la Poste - 2ème prix Hôtel le Christiania

Catégorie hébergements labellisés :
4ème prix Dominique Dal-Bon

Catégorie potagers fleuris :
3ème prix Marie-Thérèse Magnin

La commune, quant à elle, reçoit pour la troisième année consécutive le 1er prix des communes de montagne de 1000 à 1499 habitants.

Vous êtes à la montagne

Protégez votre peau et vos yeux ainsi que ceux de vos enfants. Protégez-vous du froid (le vent et le froid augmentent avec l'altitude). Si vous devez consulter un médecin n'attendez pas la fin des activités de loisirs, la soirée ou la nuit. Un médecin du SAMU Centre 15 est joignable 24h sur 24. Bon séjour sportif, de découverte et de repos !

Trialp

Prochains passages 17 février, 16 mars, 20 avril 2012 entre 9h et 13h.
Rappel :
- seront seulement collectés les bidons fournis par Trial
- pas de restes de cuisine dans l'huile (déchets, viande, os, sauce…)
- pas de papiers ni de petits ustensiles

Chaque année sont ainsi collectés plus de 480 000 litres d'huile qui seront valorisés. Ils seront transformés en biocarburant après rajout d'éthanol ou bioénergie (combustible pour l'industrie).

Semi-enterrés

Une nouvelle façon de collecter. Le camion poubelle ne se rend plus sur le secteur Valloire / Bonnenuit, les semi-enterrés ayant remplacé les abris poubelles traditionnels. Un seul point est encore relevé sur ce secteur celui situé au pont des Verneys pour cause de travaux inachevés après la crue du Rio Benoît. Cette carence sera comblée au printemps.

Valloire solidarité Partage

Une excellente nouvelle : l'eau provenant du forage des villages marocains d'Ikhf-Nighir et Talmoudate est bonne. Elle n'a pas besoin de traitement avant sa distribution dans le futur réseau. D'après le rapport du technicien, Monsieur Lahabib Faouzi, le forage qui a été réalisé est tubé sur une profondeur de 60 mètres environ et l'eau remonte à 30 mètres environ ce qui indique que l'eau passe sur des couches de sols imperméables. L'eau ne risque donc pas d'être contaminée par des pollutions venant de la surface. Les efforts de l'association n'ont pas été vains. Il faut continuer pour aboutir à la réalisation au printemps.

De nouveaux moniteurs

Les nouveaux moniteurs promus le 5 octobre au Casino d'Aix-les-Bains : Julie et Faustine Dal-Bon, Jérôme Phily et Jean-Baptiste Chatel encadrant le directeur de l'ESF Christian Grange

Palmarès des meilleures stations des Alpes par le Figaro Magazine.

Dans la catégorie, montagne préservée, villages authentiques en toute quiétude.

Valloire-Galibier, plus grande station de Maurienne s'épanouit à la frontière de deux territoires essentiels la Vanoise et les Ecrins. Dans un site préservé trônent les Aiguilles d'Arves (3510m) et le fameux Galibier. Ce village de caractère avec son église du XVIIe siècle offre authenticité et convivialité. Très beau domaine de ski alpin et ski nordique plus limité.

Notes sur 20
Belle nature préservée : 16,5
Authenticité patrimoine chalets : 14,5
Ski alpin : 16
Ski de fond : 12,5
Raquettes : 14

En fanfare !

Mardi soir, sur une place de la mairie enneigée, sous la baguette de l'adjudant-chef Eric Moron, dix-sept musiciens de la fanfare du 27ème BCA, bataillon des Glières basé à Annecy, sont venus donner l'aubade aux personnalités réunies : le maire Christian Grange et son épouse, le général Bertrand Ract-Madoux, chef d'état major de l'armée de terre française (CEMAT), le général Hervé Wattecamps de la 27e BIM, Cyrille Jullien, président des anciens combattants de Valloire, de nombreux officiers du 93e RAM et du 2e REG ainsi que le public valloirin. Portant fièrement l'uniforme blanc et la fourragère, à la couleur du ruban de la Légion d'honneur, suprême décoration remise au bataillon en 1918, imperturbables, sous les flocons et dans l'air plutôt frais, bois, cuivres et percussions ont enchanté le public avec un répertoire rythmé, entraînant et varié passant, pour le plaisir de tous, des musiques militaires aux Allobroges. Ils ont été particulièrement applaudis avant de rejoindre la salle des mariages de la mairie où les militaires du 2ème REG invitaient la population à un vin d'honneur avant que les musiciens ne rejoignent, le soir même, Chambaran pour certains et Annecy pour d'autres. Musiciens dans l'âme, ils n'en restent pas moins des soldats, aussi à leur futur programme, entraînement militaire intensif et répétitions musicales nombreuses.

Le 11 novembre à Valloire

Traditionnellement, malgré la pénurie de prêtres, la journée commémorative débute par une messe pour les morts de toutes les guerres. Elle a été célébrée par le Père Stanislas Darmentiers, ancien militaire lui-même et actuellement adjoint du Père Euler.

A la sortie de l'église, traditionnellement aussi, les Anciens Combattants (A.C) offrent aux fidèles le Pain Bénit. Bien que banal, il se trouve magnifié par le safran qui lui donne sa couleur d'or, son parfum, sa saveur et assure sa conservation.

C'est une très ancienne coutume ; mais sa triple symbolique de Pain Bénit demeure : à la messe il tenait lieu d'hostie profane pour ceux qui ne communiaient pas ; il rappelle les pains du lac de Tibériade, multipliés puis partagés ; il évoque la charité redistributive pratiquée, en temps de disette, dans la Maison Commune qu'était alors l'église.

Ces efforts des A.C, pour perpétuer les traditions, illustrent leur vocation : solidarité, entre eux et entre les générations.

C'est le Devoir de Mémoire qui répond à l'interrogation fondamentale : « Comment savoir où tu vas si tu ne sais pas d'où tu viens ? »

Commence ensuite la manifestation patriotique. La solennité en est rehaussée par deux piquets d'honneur : sapeurs-pompiers et artilleurs du 93ème RAM, en tenue et en armes, qui offrent à Valloire un privilège devenu rare (détachement venant spécialement de Grenoble, alors que les effectifs, déjà réduits, sont dispersés sur les T.O.E des cinq continents).

La cérémonie se déroule selon les séquences du protocole, ponctuées par les hymnes et sonneries réglementaires : dépôt de gerbe, minute de silence, appel des Morts, lecture du manifeste A.C par le président Cyrille Jullien, lecture du message ministériel par Monsieur le Maire Christian Grange.

Avant dislocation, le président exprime ses remerciements à tous les participants, notamment aux enfants vendeurs de Bleuets démontrant la pérennité du Souvenir.

A l'issue de la cérémonie, tous sont conviés au Vin d'Honneur offert en mairie par la Municipalité. « Verre de l'Amitié » serait peut-être plus approprié à l'objectif visé et à l'ambiance créée.

Parce que c'est là une occasion de rencontres et d'échanges, non seulement entre valloirins, mais aussi avec les militaires du Télégraphe et de la Ruaz, puisque parfois, képis blancs des légionnaires du 2ème REG et tartes alpines du 93ème RAM donnent à la station (autre privilège) un air de ville de garnison, propice à resserrer les liens Armée/Nation que la fin de la conscription pourrait risquer de distendre.

Pour les A.C, la journée ne peut s'achever sans le repas, traditionnel lui aussi, partagé par une quarantaine de commensaux.

Cet effectif, important pour une commune comme Valloire, témoigne bien du dynamisme et de la convivialité des amicalistes, toujours partants pour toutes les activités proposées. L'ambiance est évidemment joyeuse, comme d'habitude… Mais les sourires parfois se figent à l'évocation d'un ami absent, l'un de ces 26000 frères d'armes morts au combat : « Petits gars du Contingent », envoyés pour 32 mois loin du pays et qui y ont été ramenés, en catimini, dans l'indifférence, et vers l'oubli.

Les temps ont bien changé ! Les valeurs aussi. C'était autrefois, dans un autre siècle, un autre millénaire…

Jean Aspord,
secrétaire de l'amicale des Anciens Combattants

Il est installé…

Le système de projection du cinéma de Valloire est passé au numérique et à la 3D le 17 janvier 2012

La mise en place de cette avancée technique a demandé bien des efforts au niveau administratif et au niveau financier !!!

Si le prix de cette installation (90 000€) sera en grande partie couvert par des subventions du CNC, de la région Rhône-Alpes et de la Mairie, le délai entre le règlement des factures des fournisseurs et le versement des subventions nous a posé quelques problèmes de trésorerie.

Grace à la Mairie de Valloire, qui a fait une avance de fonds les choses se sont bien passées. Il faut quand même que la fréquentation de la salle soit en progression.

Venez donc, ou faites apprécier cette nouvelle installation.

Budget prévisionnel de l'installation numérique du cinéma de Valloire

Dépenses		**Recettes**	
Objet	**Prix HT**	**Qui ?**	Prix HT
Projecteur et matériel annexe	68 215,00 €	Région Rhône-Alpes (Subvention sollicitée)	21 656,00 €
Installation (Cablage, Ventilation, Electricité…)	19 500,00 €	CNC(Centre national du cinéma) (Subvention sollicitée)	60 465,00 €
Formation et frais annexes	5 520,00 €	Mairie de Valloire (Subvention exceptionnelle)	11 114,00 €
Total général	**93 235,00 €**	**Total général**	**93 235,00 €**

Attention: Les prix du materiel et des installations sont des prix au 1er decembre 2011. Ils ne tiennent pas compte des modifications de derniéres minutes. Par exemple la baisse des frais financiers, la prise en charge des frais de formation par notre organisme de formation, les difficultés d'installation des résaux internet...La projection en 3D n'est pas incluse dans ces coûts puisque un systeme de location est prévu.

En Angleterre

Festival Valloire baroque 2012 – 3ème édition.
Le tour d'Europe continue avec une saison consacrée au baroque anglais écossais et irlandais!

Cette année encore, la programmation devrait être de toute beauté, et bien qu'elle ne soit pas définitive, nous souhaitons dès à présent en publier les grandes lignes dans « Le Colporteur ».
Les Valloirins, leurs familles et leurs amis doivent en avoir la primeur !

Le Festival Valloire baroque 2012 se déroulera du 31 juillet au 9 août, « à cheval » sur les deux semaines qui précéderont la fête du 15 août. Le format sera le même qu'en 2011, avec des concerts pour jeune public, une Master Class, des Proms musicales, des concerts du soir… et un grand concert le samedi à mi-festival.

Avec notre Directeur Artistique, Gaël de Kerret, le parti a été pris de nous faire voyager au cœur de la musique baroque anglaise. La cour des rois d'Angleterre a permis l'émergence de très grands compositeurs baroques ; si nous connaissons Purcell, Haendel et aussi Dowland, d'autres nous ont donné des œuvres musicales somptueuses, raffinées et très intéressantes. Nous aurons beaucoup de plaisir à les découvrir ou redécouvrir.

Parmi les artistes que nous comptons inviter figurent des musiciens qui ont déjà ravi le public Valloirin ; comme Ophélie Gaillard avec son ensemble Pulcinella qui accueillera la soprano Katia Bentz et la violoniste Florence Malgoire.
Katia Bentz est d'ailleurs, elle-aussi, familière de Valloire et elle nous avait séduits au Festival 2010 dans des Proms mémorables.
Benoît Haller devrait revenir au Festival, heureux de retrouver Valloire ; il est prévu qu'il donne, avec son ensemble La Chapelle Rhénane, une œuvre phare du baroque, « Le Messie », de Haendel. Cette œuvre devrait être préparée en résidence à Valloire pendant les jours qui précéderont le concert.
L'ensemble The Globe Company, dirigé par Philipp Pickett, est pressenti pour le concert de clôture consacré à la « Musique des Rois d'Angleterre » avec la soprano Joanne Lunn.
Pour les autres concerts, nous pensons inviter des artistes tels que le flûtiste Carlo Ipata, la soprano Elena Cecchi Fedi, la percussionniste Marie-Ange Petit, le claveciniste Hadrien Jourdan, la soprano Florence Schiffer, également familière de Valloire, le contre-ténor Hervé Maillet et le ténor Pierre Bourhis,…
Un florilège de talents pour notre plus grand plaisir musical!

Un tel projet requiert, en complément des soutiens publics, des concours d'entreprises privées et de particuliers.
Si vous êtes volontaire pour un geste de mécénat, il vous suffit d'envoyer votre don par chèque libellé à l'ordre des Amis du Festival Valloire baroque, au siège de l'Association :
Amis du Festival Valloire baroque, Rue de la Traverse, 73450 Valloire
en précisant au dos du chèque « Mécénat du Festival Valloire baroque ».
- Vous recevrez un reçu fiscal ouvrant droit, compte tenu de la réglementation connue à ce jour, à réduction d'impôt de 66% du montant de votre don pour un particulier (60% pour une entreprise).
- Vous bénéficierez de places gratuites aux concerts
- Votre nom sera inscrit sur la liste des donateurs (Site Internet et Livret du Festival). Pour une entreprise, son nom sera visible sur le Livret du Festival, l'affiche, le dépliant et le Site Internet).
Plus que jamais, votre soutien nous sera apprécié pour faire de 2012 un festival encore plus réussi !

Nous souhaitons vivement vous retrouver, vous-même ainsi que vos proches, pour la belle fête musicale que sera le Festival Valloire baroque 2012.

Dominique Longchamp
www.festivalvalloirebaroque.com

Une année 2011 chaleureuse

Nous continuons la suite des activités des Aînés de Savoie de Valloire, les « Violettes d'Or ».

Le 21 octobre, par une journée ensoleillée, les « Violettes d'Or » ont répondu « présentes » pour honorer l'automne. Le matin, visite des mines de fer des Hurtières et à midi repas pantagruélique au « Grillon » à Villarembert, chez Jeannine et Dédé, adhérents au club de Valloire.
Le 15 novembre, réunion à St-Martin d'Arc avec le président des Aînés de Savoie, Monsieur Aussedat, pour une mise au point au sein des 173 clubs du département (retraités actifs) ;
Pour clôturer l'année, le 16 décembre, un très bon repas au « Christiania » avec accordéon, arrivée du Père Noël, ambiance assurée.
L'année 2011 a été chaleureuse et pleine d'amitiés.

Un beau voyage d'une semaine se prépare vers la Norvège et ses fjords : Oslo, Vinstra, Alesund, Beitostolen, Bergen, Gol et retour à Oslo.
Pour les inscriptions s'adresser à Béatrice au 04 79 64 34 22.

La présidente
Nicole Briet Dubois

Merci Nicole

Nicole Giraud, épouse d'Adrien Giraud avec qui elle a tenu pendant de longues années le « CODEC », s'adonne depuis la retraite à toutes sortes de travaux d'aiguille. Elle vient d'offrir aux « Violettes d'Or » une de ses œuvres qui est exposée à la salle du Galibier, lieu de réunion de cette association. Un ouvrage très soigné, original et innovant, cousu finement et patiemment avec la technique dite du yoyo.

Judo

Reprise des cours

Les cours ont repris le Jeudi 8 septembre 2011. Les effectifs sont satisfaisants, 48 licenciés et une bonne assiduité des élèves.
Les courageux ont attaqué la compétition d'automne et sont bien récompensés par les résultats. Félicitations à ceux qui participent et rapportent des médailles.

Chambéry le 19/11/2011
1ère division
GIRAUD Amélie : 1ère, médaille d'or
SAVOYE Juliette : 1ère, médaille d'or
GRILLET AUBERT Louis : 1er, médaille d'or
BRUNET Marc : 3ème, médaille de bronze
2ème division
ALBERTINO Virgile : 3ème, médaille de bronze

Aime le 20/11/2011
LEBIGOT Clothilde termine 7ème dans une catégorie difficile
LAVENNE Antonin: non classé mais s'est bien défendu

Paris : Championnat de France 2ème division
MIKSA Edmond, après ses succès régionaux, se blesse au premier combat mais gagne celui-ci. Sa blessure l'oblige à renoncer à la compétition. Pierre, qui était présent, est persuadé qu'il aurait pu accéder à la finale, ou mieux. Bel exemple pour nous tous.
Le 18 novembre avec l'aide de plusieurs parents, désinfection et nettoyage du Tatami: équipement en parfait état, bien entretenu malgré ses dix ans.
Le 15 décembre, remise des grades et ceintures au dojo suivi d'un apéritif à la salle Gabriel Julliard.

Le Président satisfait,
Pierre FANTI.

Ski nordique

Voici quelques images du groupe nordique composé de 14 enfants de 6ans à 12 ans actuellement divisés en 3 groupes.

Groupe minimes : Emeline Ribes, Léa Guyennot

Groupe poussins-benjamins : Elisa Viennet, Gucho Konopka, Lise Ollier, Adrien Gronnwald, Marion Raina, Clara Grange, Lou Cadars.

Groupe microbes : Juliette Broc, Maélise Grange, Manon Grange, Antoine Iaccarino, Enzo Lavenne.

L'entraînement a lieu pendant toutes les vacances scolaires ainsi que les mercredi, samedi et dimanche en course ;
L'entraînement se fait sous forme très ludique avec des parcours variés dans toutes les disciplines nordiques (classique, skating, biathlon, saut)

Les benjamins et les minimes participent aux courses régionales (environ 10 courses)

Le 29 janvier 2012 aura lieu un Nocturne régional, spectacle de ski de fond autour des sculptures sur neige dans les rues de Valloire.

Ski alpin

La neige étant au rendez-vous, les athlètes peuvent s'exprimer, dans leur discipline respective.
Les entraînements d'automne s'étant bien déroulés malgré des conditions d'enneigement difficiles.
Tous nos jeunes sont prêts et impatients de glisser vers les plus hauts sommets, nul doute qu'ils répondront présents.
Et n'oublions pas que glisser est un plaisir, alors faites-vous plaisir.

À tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2012

Course minimes du 7 janvier 2012 :
Photo ci-contre
Loriot Mathieu de Saint-Francois-Longchamp qui remporte la course, Baudin Loïc de Valmeinier qui monte sur la deuxième marche suivit de Silvestre Baptiste notre valloirin qui prend la troisime place.

Chez les filles, c'est Doriane Gravier du CS Val Cenis qui remporte le géant suivie de Magnin Charlène du CS Karellis et de Sierra Marie du SH Modane. À noter la 7eme place de Laura Giraud et la 14eme place d'Anaïs Grange. Ce qui leur permet d'accéder au critérium régional. Benoît Noraz et Baptiste Silvestre accédent aussi aux qualifications CR. À tous nous souhaitons bonnes chances

Amitiés sportives
Le président du Snow ski club de Valloire
Fabrice Cascales

Nouveau bureau

L'association s'est dotée d'un nouveau bureau avec Karine FARGEAS, trésorière, Evelyne GRONNWALD, secrétaire, Myriam OLIVETTO, membre du bureau et Lisette GARDENAL, présidente.

Nous tenons à remercier toute l'équipe de l'ancien bureau et tout particulièrement Nathalie ROULY pour toutes ces nombreuses années de travail et d'implications personnelles.

Nous espérons poursuivre la tâche pour permettre la pérénité du club de tennis à Valloire. La saison débutera en mai prochain : les cours enfants et adultes seront assurés par Titus.
Les deux derniers week-ends de juin 2012 aura lieu le tournoi du circuit Maurienne jeunes et nous espérons une participation nombreuse.

Nous encourageons les jeunes de Valloire à s'inscrire sur les autres tournois du circuit Maurienne. Les informations seront affichées au chalet du Tennis et au panneau de l'école.

Pour rester informés, vous avez la possibilité de laisser votre adresse mail sur la boîte du club en me rappelant les noms des enfants concernés. Vous pouvez aussi poser vos questions ou faire des suggestions.
Nous espérons vous revoir nombreux à la prochaine saison.

Le club vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

La présidente
Lisette Gardenal
Tel : 04 79 83 32 78
tennis-club-valloire@laposte.net

Nouveaux parcours

L'assemblée générale annuelle de l'association «Trail du Galibier» s'est tenue le 9 novembre 2011. Elle a fait le constat de l'évolution satisfaisante de la fréquentation de l'épreuve : 180 participants en 2009, 230 en 2010, 353 en 2011.
Elle a également dressé un bilan financier en équilibre qui nous permettra d'investir de nouveau cette année dans un plan de communication, dans l'achat d'oriflammes destinés à jalonner les points hauts du parcours et de doter les bénévoles comme ils le méritent.

Concernant l'édition 2012 deux parcours et non plus trois, seront proposés aux concurrents. Ceci afin de simplifier quelque peu la tâche des organisateurs et des bénévoles.

Le Trail du Galibier affichera 41km pour 3316m de dénivelé positif. Il conduira les coureurs, au départ de Valloire, à Bonnenuit, puis par un sentier jamais emprunté jusque là, au Plan d'Orient. De là descente sur le camp des Rochilles (ravitaillement), puis montée au col des Rochilles, au col des Cerces, passage au lac des Cerces et descente jusqu'aux Mottets. Depuis les Mottets jusqu'au col du Galibier, en passant par l'aire de décollage des parapentes au-dessus de Plan Lachat, itinéraire hors piste balisé. Deuxième ravitaillement au col du Galibier puis montée à la table d'orientation et descente en face ouest afin de rejoindre les «gypsiéres», toujours par un itinéraire hors piste balisé. De là, descente du vallon de la Lauzette et retour à Valloire par Bonnenuit, les Verneys etc...

Le Trail des Aiguilles (changement de nom) partira également de Valloire pour monter jusqu'au sommet de l'ancien télésiège du Crey Rond (Colenfrey) puis passer aux Balais, à Beaujournal, aux Verneys (Les Arolles, ravitaillement), remonter jusqu'aux Vallons et rejoindre, par le sentier balcon, le Commandraut avant de descendre à Bonnenuit et de rentrer à Valloire : 19,5 kms, dénivelé : 1642 m.
L'assemblée générale a décidé que ces itinéraires seraient identiques pour les deux prochaines années au moins.

Comme chaque année nous comptons sur vous pour partager cette aventure avec nous et accorder un peu de votre temps à sa réalisation : accueil, ravitaillements, repas, contrôles, secours, serre-files, courses pour enfants etc... Nous aurons besoin de vous le 19 août 2012 jour du 4ème Trail Valloire Galibier.
N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'un des membres du conseil d'administration de l'association.

Claire PALENI (secrétaire), Julie VASSEUR, Ghislaine MARTIN (vice présidente), Brigitte et Daniel POMMERET, Jean Paul LAURENT, Christophe GRILLET (trésorier), Thierry LEDIEU, Richard FELFLI (responsable des parcours et des secours), Michel GRANGE, André BERTRAND, Alexandre ALBRIEUX, Jean Louis MARTIN (président).

Vous pouvez toujours découvrir ou retrouver les infos, photos, parcours etc. sur le site internet traildugalibier.com ainsi que sur le site «Nature Tour» du crédit Agricole des Savoie.

TRAIL DU GALIBIER
41KM

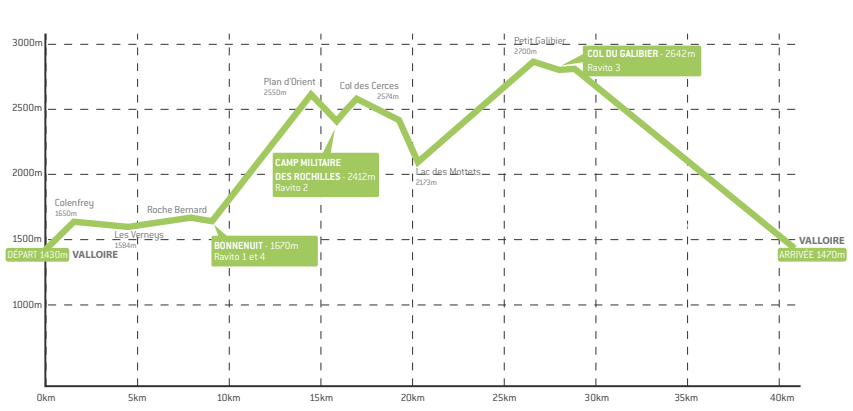

TRAIL DES AIGUILLES
19,5KM

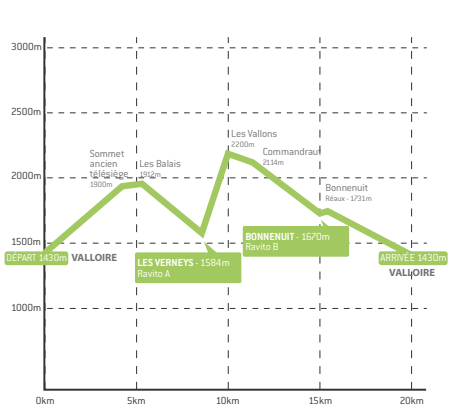

L'association Valjoli est née !

L'association ValJoli est née ! Elle a pour but d'officialiser et de pérenniser les contacts et les actions déjà existants et à venir entre les villages de Saint-Jean-Port-Joli au Québec et Valloire.
Olivier Liévoux en est le trésorier, Luce Escoffier la secrétaire et moi-même le président.

Depuis deux ans déjà se pratique l'accueil chez l'habitant : le voyage est entièrement à la charge de l'invité, mais l'hébergement complet est offert. C'est ainsi qu'en 2010 et 2011, Jocelyne et moi avons déjà reçu, chez nous, des Québécois pendant la période des sculptures sur neige à Valloire. La famille Liévoux a reçu l'équipe de 3 sculpteurs gagnante du concours de sculptures sur neige de St-Jean-Port-Joli et elle recommence cette année. En effet les gagnants de Valloire sont inscrits l'année suivante au concours de St-Jean-Port-Joli et vice versa. Le voyage leur est offert par les organisations respectives.

Nous avons également pu mettre en place un échange entre les écoles de Valloire et de St-Jean-Port-Joli. Les enfants de la classe de Michèle Planès correspondent avec ceux de l'école de St-Jean-Port-Joli. Et, lors des sculptures sur neige, 3 sculpteurs québécois et une conteuse amérindienne, interviendront auprès des enfants de l'école maternelle pour les initier à la sculpture et leur conter des histoires des premières nations.
Pourquoi St-Jean-Port-Joli ? Notre choix s'est porté sur cette ville, car elle est la capitale de la sculpture du continent nord américain et capitale culturelle du Canada depuis 2005 ; le parallèle avec les concours de sculptures de Valloire nous a semblé une évidence et un beau point de départ pour commencer un échange. De plus, comme Valloire, elle organise diverses animations tout au long de l'année :
-Les concerts d'été, de musique classique ou traditionnelle, avec des représentants internationaux.
- L'Internationale de la sculpture, qui est un symposium de sculptures sur bois en taille directe.
- La Fête de l'hiver avec le concours sur neige.
- La Fête des chants marins (un échange existe avec la fête du même nom, à Paimpol en Bretagne)
- Les Violons d'automne, qui depuis 1999 s'adresse à tous les amateurs de musique,, mélomanes et profanes.

St-Jean-Port-Joli est situé à l'est de Québec, à environ 100 km, en bordure du Saint-Laurent (3200 km) qui à cet endroit mesure 25 km de large. C'est un très beau spectacle que de voir ce fleuve qui tous les jours de l'hiver change d'aspect et de couleurs ; il est recouvert de blocs de glace qui bougent sans cesse et se modifient en permanence.
Ce village de 3500 habitants abrite environ 25 ateliers de sculpteurs et 3 musées privés, 2 parcs, dont « Les trois bérets » tout au bord du fleuve où se déroule le concours sur neige ; le second « Parc du chanoine Fleury » est une oasis de paix au milieu du village, c'est un lieu de concerts.

C'est donc une politique culturelle fortement développée qui est en place à St-Jean-Port-Joli.
Les organisateurs de ces manifestations souhaitent créer un pont entre la création et l'éducation. C'est en effet le moyen le plus efficace pour obtenir la participation et le maintien de l'intérêt du jeune public, afin d'assurer la pérennité de ces rencontres, qui sont basées sur un bénévolat fortement développé.

En janvier 2012, nous aurons le plaisir de recevoir à nouveau une équipe de sculpteurs et 4 accompagnateurs. Nous leur ferons découvrir notre station : le site, le damage des pistes, le ski alpin et la raquette en altitude (à ce titre nous nous permettrons de solliciter à nouveau les loueurs de matériel qui ont toujours été sympas à notre égard !). Sans oublier un peu de gastronomie locale, le tout enveloppé par la convivialité des Valloirins qui a laissé des souvenirs très chaleureux dans le coeur des Québécois qui sont déjà passés ici.

Nous serons 4 à partir en février à Saint-Jean pour le concours de sculptures : Olivier Liévoux, Marie Christine et Bernard Grange et moi-même. Le volet transport sera entièrement financé par nos propres deniers, et notre hébergement entre dans la politique d'échange de notre association.
En ayant réservé nos billets assez tôt, nous bénéficions d'un prix attractif. J'invite ceux qui le désirent à adhérer à Val Joli (la carte annuelle est à 15 euros) afin de tenter la même expérience que nous.
Avec le développement espéré de ces actions, nous sommes également à la recherche de familles d'accueil.
Notre association souhaite vivre en autonomie financière. Nous avons déjà récolté des fonds,avec le dédommagement des bénévoles qui avaient fait office de signaleurs pour l'épreuve cycliste de la Haute Route.

Nous envisageons des tenues de stands ou buvette. Nous proposerons aussi des actions et animations à la municipalité de Valloire, qui si elle les approuve, participerait au financement.

Mais une association ne peut bien fonctionner qu'avec des adhérents. Aussi toute adhésion sera la bienvenue !

Jean Pierre Rougeaux

Élise Rambaud, une charmante centenaire

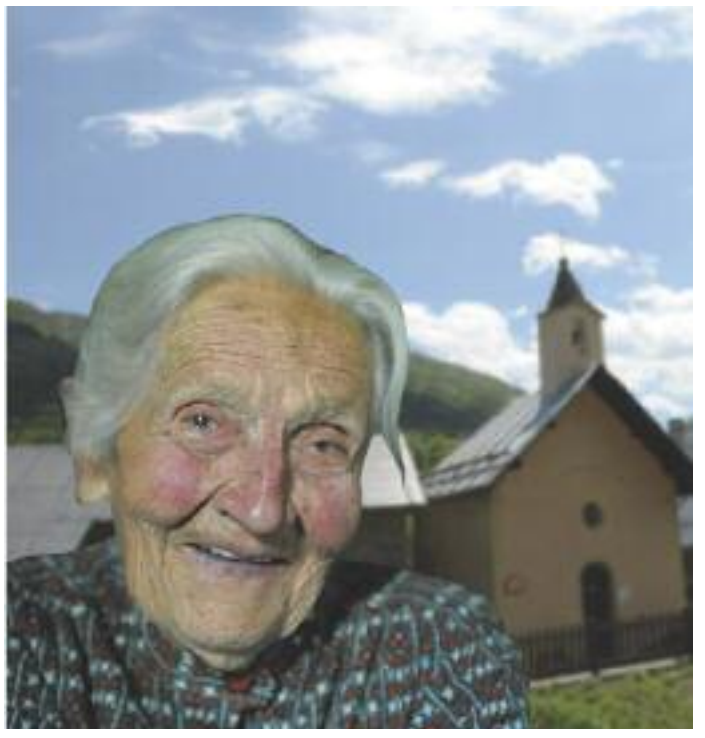

Le samedi 26 novembre 2011, à la salle Gabriel Julliard, fut l'occasion d'une fête sympathique et conviviale, voulue par Christian Grange et le conseil municipal, pour fêter les cent ans d'Elise Rambaud. C'est vers 17 heures que cette femme menue, souriante, aux pommettes roses et au regard clair, est arrivée, entourée de ses fils, de ses petits-enfants, de ses arrière-petits-enfants, de parents, de voisins et d'amis venus des Villards, du Mollard, de Valloire et même de plus loin, de St Martin d'Arc, de St-Michel, de Paris, de Dunkerque et d'ailleurs. C'est avec beaucoup d'émotion, main dans la main avec sa sœur Céline, qu'elle a écouté et revu, au travers d'un diaporama, le déroulement de sa vie. Une vie simple faite de travail et d'amour pour les siens et pour les autres. Il n'était qu'à voir et entendre tous les témoignages d'amitiés jamais oubliées, tissées au fil des rencontres ou tout simplement dans ce hameau où l'entente entre voisins est de mise. Née le 28 novembre 1911 aux Villards, Elise Grange y passa toute sa jeunesse avec ses deux sœurs Marie et Céline. Elle quitta le village, en 1934, quand elle épousa Virgile Rambaud qui travaillait alors à Chambéry. Elle revint à St-Michel en 1939 quand son mari, mobilisé cette année-là, fut affecté à l'usine de la Saussaz, puis résida jusqu'en 1962 à St-Martin d'Arc. A partir de cette date le couple retrouva la maison familiale des Villards et se consacra à l'élevage de ses moutons. De cette union naquirent trois fils : René en 1936, Jean-Claude en 1943 et Yves en 1947 qu'Elise, courageuse, élèvera seule, à 53 ans, suite au décès de Virgile. Depuis ce sont six petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants qui sont venus agrandir la famille pour le plus grand plaisir d'Elise. Ce plaisir qu'elle partagea, ce samedi, avec Dorian, son arrière-petit-fils de treize ans, qui fit vibrer les cordes de son violon, juste avant l'arrivée du gâteau d'anniversaire. Elise prouva, à tous, qu'elle était toujours aussi vaillante puisqu'elle souffla toute seule ses cent bougies. Après les souhaits de longue vie de la nombreuse assistance, Elise est repartie vers sa maison des Villards, cette maison connue de tous, parce qu'ouverte à tous. Il y avait et il y a encore toujours une raison de s'arrêter chez Elise pour trinquer autour d'un suédois, d'une liqueur de framboise ou tout simplement pour bavarder !

J.B

Et me voici dans la cabine de départ
Dernier refuge avant l'effort.
Là se situe le portillon
Qui va me redonner l'envie.
Pousser fort,
Accoucher de cet effort.
Comme une délivrance,
Sortir du ventre,
Naître à la vie,
Et je me jette dans la pente,
Cinquante portes et trois cent mètres,
C'est presque rien, ou bien si peu,
Des heures entières à souffrir.
A s'entraîner, hiver, été,
Pousse les pieds, pousse.
Cinquante-trois gifles à donner,
Et mon épaule endolorie,
Le dos qui brûle, ne rien penser
Placer les pieds, glisser encore,
Plus vite et plus fort.
La pente m'aspire,
Et mon regard se fixe,
Ne plus penser
Pousse les pieds, pousse.
Déjà un piège, et j'accélère,
Je sens la foule qui frémit.
Là-bas au fond du trou où j'ai plongé
Un demi-cercle, tout en couleurs
Ce bruit qui monte à mes oreilles
Je me sens bien.
Pousse les pieds, pousse.
Je lâche tout, j'entends les voix,
La double porte, enfin
Et puis là-bas,
La banderole d'arrivée…
Pousse les pieds, pousse
Encore l'effort,
Laisse glisser,
Deux ou trois portes
Mon corps s'incline,
Passe la ligne.
Et le chrono
Je suis premier.
Les cris encore, allez JB.
Et j'en sais, des,
Qui loin d'ici,
Ont le sourire et sont heureux,
Je pense à eux, à ceux qui m'aiment,
Une boutique et deux télés.
A mon vieux village enneigé,
Allez JB !

Christian Frizzi

« Ami, le temps s'enfuit… »

Ne cherche pas à revenir
Sur ce que le temps prend plaisir
À laisser aller pour s'enfuir
Vers des aventures à venir.

Ne cherche pas à conquérir
Un point fixe dans l'avenir ;
Ne pleure pas de voir finir
Un instant d'infini plaisir.

Ne cherche pas à racheter
Les bribes cruelles du passé
Au prix du pire des regrets
Qui envahit ce que tu es.

Ne cherche pas à dessiner
Au creux profond de tes secrets
L'image d'un bonheur figé
Que les heures ont à jamais tué.

Regarde : la vie est ici,
Dans le mystère de cette nuit
Où nos destinées réunies
Au bonheur présent ont dit « oui ».

Regarde l'étoile qui luit
Dans le noir du ciel obscurci
Et pense que si tout finit
Dans le silence, tu as souri.

Claudine Grange

Le Colporteur N°14 - Janvier 2012 - Publication : Mairie de Valloire 73450 - Directeur de Publication : Christian Grange
Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Imprimé sur papier recyclé par Extra Bleu Ciel